

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT étend son comparateur tarifaire aux micro-entreprises et aux indépendants

Bruxelles, le 1^{er} décembre 2022 - Afin de fournir aux petites entreprises et aux indépendants la possibilité de trouver facilement un abonnement télécom abordable et adapté aux besoins individuels de chaque société, l'IBPT a mis en ligne une extension de son comparateur tarifaire (meilleurtarif.be) à destination de ce public, en plus du comparateur existant à destination des consommateurs particuliers.

Afin d'offrir à l'utilisateur un point de repère indépendant lors du choix d'un plan tarifaire pour des services de télécommunications, l'IBPT a développé le comparateur tarifaire Meilleurtarif.be. Ce site Internet des pouvoirs publics permet de comparer de manière objective les tarifs des offres commercialisées pour la téléphonie mobile, la téléphonie fixe et Internet, ainsi que pour les offres groupées. Ainsi, l'utilisateur peut trouver le plan tarifaire le plus avantageux correspondant le mieux à sa consommation ou à ses besoins. L'IBPT garantit l'exactitude des informations tarifaires fournies et leur constante mise à jour.

Lorsqu'il a été créé, le site Meilleurtarif.be ne s'adressait qu'aux particuliers. En 2020, l'option de calcul automatique a été ajoutée pour l'utilisateur particulier afin de faciliter davantage l'utilisation du comparateur tarifaire.

Aujourd'hui, les indépendants et PME peuvent également utiliser Meilleurtarif.be pour accéder à un tarif de télécommunications adapté à leurs besoins réels.

Pour ce faire, l'IBPT a validé plus de 200 plans tarifaires de 9 opérateurs différents. Le module pour les PME/indépendants dans le comparateur tarifaire compare les tarifs standards des opérateurs à destination des micro-entreprises et indépendants. Vu que les plans tarifaires qui s'adressent aux utilisateurs professionnels ont souvent des caractéristiques spécifiques et offrent des services supplémentaires, vous pouvez également y retrouver quelques informations complémentaires, telles que le temps de réponse, les options de sécurité, la qualité affichée, etc. Ainsi, les petits utilisateurs professionnels trouvent également le plan tarif le plus avantageux adapté à leur entreprise.

Le comparateur reste disponible dans les 3 langues nationales, à savoir en français (meilleurtarif.be), en néerlandais (bestetarief.be) et en allemand (bestertarif.be), ainsi qu'en anglais (besttariff.be), que ce soit pour les consommateurs particuliers ou pour la nouvelle extension.

La partie micro-entreprises et indépendants affiche par ailleurs les tarifs HTVA, afin de coller au mieux à la réalité de ceux-ci.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des services postaux et des télécommunications

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 boîte 1 | 1030 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | **www.ibpt.be**

